

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**11 juillet 2012 à 19 h 00**  
**Salle du Conseil Municipal**  
**Mairie**

Présents : MM. SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, SEAS, VERGÈS, LARBRE, LAYERLE, MARTIN

Ont donné procuration : MME ESQUIRO à M DAUTAN, M PUJO à MME FERRATO, MME ROUILLON à M SEGNERE, M SARRAIL à M VERGES, M CARRERE à MME LARBRE, MME TILHAC à M MARTIN

Absents excusés : M TRALLI

Secrétaire de séance : M SEAS

---

➔ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 mai 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

---

## ➔ Travaux

➤ Rond-point rue Bellevue : intervention de Monsieur Damien DAUTAN

L'entreprise chargée de l'enfouissement des lignes a été retardée par France Télécom. La société SOGEBEA débutera le chantier du rond point le 20 août après les congés, avec une prévision de fin de travaux pour fin septembre.

(Rappel : 50 000 € de subventions ont été accordés par le Conseil Général pour ces travaux.)

➤ Travaux été et rentrée 2012 : intervention Monsieur Didier SEAS et de Monsieur Louis MARTIN

- travaux d'entretien programmés à l'école
- balayage et désherbage de toute la commune
- vestiaires foot : travaux d'électricité réalisés suite à un cambriolage. Le carrelage est en cours de réalisation ainsi que la réfection de la plomberie.
- chantier d'aménagement du bâtiment préfabriqué de l'école pour accueillir l'école de danse à la rentrée : pose d'un plancher et de miroirs sécurisés.
- centre de loisirs : installation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite : attente des résultats des demandes de subventions déposées auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Aide Parlementaire.
- nettoyage de l'intérieur du clocher de l'église : contacter une entreprise spécialisée.

---

## ➔ **Eclairage public** : intervention de Monsieur Louis MARTIN

➤ La 4<sup>ème</sup> tranche inscrite dans le plan quinquennal de rénovation de l'éclairage public concerne les lampadaires du lotissement Courcaillet. Le Syndicat Départemental d'Electrification n'a pas encore communiqué le montant des travaux.

➤ Attente devis : pour un lampadaire supplémentaire rue de la Gespe et pour l'éclairage extérieur de la mairie (inscription au budget 2012.)

➤ Réparation des guirlandes de Noël défectueuses demandée au SDE.

➤ Remplacement de deux lampadaires vandalisés pendant la fête locale (4000 €.)

➤ Passage à une puissance inférieure EDF en septembre pour la nouvelle salle des fêtes, 72 KVA étant suffisants.

---

## ➔ **Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que la maîtrise d'œuvre pour la rénovation du réseau d'assainissement collectif a été confiée au Cabinet ABBI. Une réunion de présentation des options choisies aura lieu le 3 août. Monsieur Hadrien TRALLI, conseiller municipal, coordonne la partie technique et marché. Les travaux seront suivis par Monsieur le Maire ainsi que par Madame ESQUIRO et Monsieur MARTIN, conseillers municipaux.

---

## ➔ **Urbanisme**

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée la nécessité de recourir à une assistance juridique en matière du droit de la construction et de l'urbanisme.

La proposition de convention d'assistance juridique transmise par le Cabinet de Géomètres Experts SARRAT-BREGLER est examinée par les membres du conseil municipal présents.

Après délibération, ils décident à l'unanimité d'utiliser cette prestation et de retenir, dans un premier temps, la formule de facturation suivante parmi les trois proposées : 10 heures de conseil et d'assistance par an au tarif de 1 315,60 € T.T.C. et de faire un bilan des services rendus en fin d'année afin de valider si la formule choisie est la plus adaptée.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'absence à signer la convention.

---

## ➔ Rapprochement Horgues Football Club/JS Odos

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents du projet de rapprochement du Horgues Football Club et de la JS ODOS ; le but étant de pouvoir conserver l'école de foot et assurer la suite en catégorie adolescents.

Monsieur Cédric VOUTIER est chargé de fédérer les 2 clubs qui sont favorables à ce regroupement même si quelques problèmes de statut se posent à Odos. Monsieur le Maire voit dans ce projet la possibilité pour le club de Horgues de poursuivre son développement et de pérenniser sa mission auprès des jeunes.

## ➔ Délibérations diverses

✓ Décisions modificatives trésorerie

✓ Demande de M et Mme CAZANAVE qui souhaitent l'intégration dans le domaine public d'un chemin privé à détacher de la parcelle AB 130 dont ils sont propriétaires situé perpendiculairement à la rue Saint-Honoré.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité sous réserve qu'ils financent le revêtement de la voie, le bornage, l'éclairage et s'acquittent de tous les frais notariés qu'occasionnera cette intégration dans le domaine public.

✓ Local pizzeria : le locataire a déposé son préavis pour libérer le local. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir au devenir de ce local communal : envisager une remise en état pour le louer à nouveau ou une vente en l'état. Le Conseil Municipal, après discussion, se prononce en faveur de la vente du local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

